

Le 9 octobre 2009



> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : servicepresse@iledefrance.fr

web : www.iledefrance.fr

La Région maintient les tarifs des cantines dans les lycées franciliens

Séance plénière du jeudi 8 octobre 2009

Le Conseil régional d'Île-de-France a décidé jeudi, sur la proposition du Président **Jean-Paul Huchon** et d'**Elisabeth Gourevitch**, Vice-présidente chargée des lycées et des politiques éducatives, de ne pas augmenter en 2010 les tarifs des cantines des 471 lycées franciliens.

Le tarif moyen régional restera de 3,59 euros l'an prochain, le forfait sur cinq jours à 2,70 euros par repas. Les tarifs des personnels et de l'internat resteront eux aussi inchangés.

Le Conseil régional a pris cette décision favorable au pouvoir d'achat des familles en raison de la crise économique et de la stabilité des prix. Une attention particulière sera portée à l'utilisation de l'aide régionale à la demi-pension, qui permet d'aider les familles en difficulté.

Contact presse : Emmanuel Georges-Picot

Communiqué de presse